

Objet : Bien vieillir en Baronnies provençales - 22 mai 2015 - Ajustement du plan de financement

Le Président expose :

Par délibération n° 2015-02-06 du 6 février 2015 approuvant la plan de financement des actions soutenues par le SMBP dans le cadre de la journée « Bien vieillir en Baronnies provençales...et chez soi » se déroulant le 22 mai à la maison de pays de Nyons, le comité syndical avait validé un budget de 7 890 € au total.

Plusieurs demandes de subventions ont été déposées auprès de différents organismes. De nouveaux financeurs ont été sollicités, entre autre le concours du CRSAS (Comité régional de coordination de l'action sociale) est remplacé par celui du CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail). Le budget a donc été réajusté à partir des nouvelles demandes de subvention sollicitées et des nouveaux estimatifs de dépenses obtenus.

En conséquence, le Président propose le nouveau plan de financement suivant :

Dépenses	Montant € TTC	Recettes	Montant € TTC
Mobilisation de matériels ou location pour les stands	1 500 €	Conseil Général de la Drôme	1 000 €
Interventions conférences, ateliers, experts	1 600 €	MSA Drôme	1 600 €
Publication d'un guide des services sur le territoire	2600 €	CARSAT	3 080 €
Sonorisation salle	500 €	Crédit Agricole	1 000 €
Matériel de projection	180 €	Résage 26 et pôle sanitaire et médico-social du pays Nyonsais et de Buis-les-Baronnies	2 000 €
Accueil – restauration des participants	800 €	Autofinancement	2 870 €
Coordination et animation projet - Pnr BP (18 jours)	4 370 €		
TOTAL	11 550 €	TOTAL	11 550 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau :

- **Approuve** la proposition du Président
- **Valide** le nouveau plan de financement proposé
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD